



PROGRAMME DE FORMATION

Les risques et les responsabilités du Maître d'Ouvrage

ORGANISATION

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Professionnel de la promotion immobilière



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Analyser les risques encourus par le maître d'ouvrage à chaque phase d'une opération immobilière
- Clarifier le rôle et le positionnement du maître d'ouvrage vis-à-vis des autres intervenants
- Identifier les rapports entre responsabilités et assurances
- Anticiper et gérer les contentieux



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

La sécurisation des risques d'obsolescence du produit

- L'adaptabilité de la conception du produit pendant la phase de projet
- Le bouclage et l'optimisation de l'opération avant l'acquisition du terrain
- La préparation des opérations de fin de chantier à l'achèvement
- La prévention des risques du chantier

Les troubles anormaux de voisinage

- La définition du trouble anormal du voisinage
- Les actions récursoires qui peuvent bénéficier au maître d'ouvrage
- Les précautions à prendre avant le chantier et en cours d'opération
- La notion de présomption de responsabilité sans faute préalable
- Le référé préventif



Les assurances construction

- L'articulation des assurances obligatoires et des garanties facultatives
- L'assurance dommages-ouvrage : la procédure à mettre en œuvre

Les risques spécifiques aux opérations de vente d'immeubles à construire

- Le statut juridique du vendeur d'immeuble à construire
- Les garanties existantes et les régimes de responsabilité

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation de contentieux

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne